

“ MEDADOM : UNE INNOVATION TECHNOLOGIQUE AUTOUR DE LA TÉLÉCONSULTATION ”



MEDADOM, une innovation technologique autour de la téléconsultation
 À travers des solutions inédites de vidéo consultation, MEDADOM s’appuie sur la technologie pour lutter plus efficacement contre le manque d’accès aux soins de santé pour de nombreux patients. Une activité qui a permis à la start-up de figurer parmi la promotion 2021 du French Tech 120.

Créée par un ingénieur et deux médecins français, l’entreprise **MEDADOM** propose une solution globale de téléconsultation pour des soins de santé non programmés.

"Avec mes associés, nous sommes partis d’un constat simple : de nombreux patients rencontrent des difficultés pour accéder à des soins de santé alors que les services d’urgences sont, de leur côté, souvent saturés. D’autre part, la nouvelle génération de médecins souhaite désormais avoir davantage d’outils digitaux à leur disposition. Face à ces différents facteurs, nous avons eu l’idée de

fonder MEDADOM !" explique Nathaniel BERN, cofondateur et CEO de l'entreprise.

La plateforme met ainsi en relation les patients avec des médecins généralistes. À ce jour, 300 000 téléconsultations ont déjà pu être effectuées grâce aux 1300 bornes installées à travers l'hexagone et Outre-Mer.

Plusieurs solutions pour la téléconsultation avec un médecin généraliste

Grâce à la start-up, les patients peuvent obtenir une vidéo consultation de deux façons différentes.

Ces derniers peuvent tout d'abord se rendre dans l'une des pharmacies ou dans l'une des structures publiques équipées d'une borne de téléconsultation. Les appareils sont situés dans des lieux en retrait, de façon à respecter la confidentialité des échanges. Il existe également une déclinaison du dispositif sous forme de cabine fermée, équipée des mêmes dispositifs.

Après s'être inscrits en moins de 2 minutes et avoir inséré leur carte vitale, les patients sont mis en relation avec un médecin généraliste dans un délai moyen de dix minutes. Le professionnel de santé peut alors émettre un diagnostic en s'aidant des six dispositifs médicaux présents sur la borne (thermomètre, stéthoscope, tensiomètre, otoscope, dermatoscope, oxymètre).

Les patients peuvent également opter pour une téléconsultation à domicile 7j/7 de 8 heures à 22 heures. Pour ce faire, les particuliers effectuent une demande de téléconsultation sur le site internet www.medadom.com ou via l'application mobile.

L'objectif de 25 000 bornes installées en France

Grâce à une **levée de fonds de quarante millions d'euros** effectuée en décembre 2020, MEDADOM souhaite poursuivre le développement de son activité.

"Aujourd'hui, et plus encore après la crise sanitaire, il y a un vrai intérêt pour les patients et les médecins généralistes de pouvoir s'appuyer sur des outils digitaux. Ceux-ci permettent en effet de répondre à de nombreux enjeux contemporains", ajoute Nathaniel BERN.

La start-up prévoit d'atteindre les 25 000 bornes installées sur l'ensemble du territoire français à l'horizon 2024.